

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à dix-huit heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 28 octobre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE 23
PRESENTS : 8
VOTANTS : 16

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jacques HULEUX et Gérard HÉBERT (pouvoir) ;

Était excusée : Madame Marianne DURANTON

Était absent : Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Annie PIOFFET et Béatrice RUCHETON (pouvoir) ;

Étaient excusés: Messieurs Guy CROSNIER et Nicolas MEARY ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Pascal GOUHOURY

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Madame Isabelle GRANDIN (pouvoir) et Messieurs Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Zine-Eddine M'JATI (pouvoir), Fabien ORIoT (pouvoir), Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé: et Monsieur Patrick POCHON ;

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présent : Jean-Claude DELAUNE

COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON et Isabelle FROMAGE (pouvoir);

INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents: Madame Clothilde CAMPAIN, Françoise CHANCELIER et Marinette MESSIAS et Messieurs Gilles CLUGNAC, Yves COZE, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Xavier GUILBERT, Pascal MAGNIER, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Marie CHEVILLOTTE, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Cécile DELBECQ, Amélie FERLAY, Frédérique GABLIER, Alice GUIGUET, Juliette RIGOLOT, Lydie THOMAS-CHEVALLIER, MANESSE CESARINI Laurence, Marie MARIN et Messieurs Fabien BIDAULT, Denis CELADON, Matthieu DELCAMBRE, Samuel HERBLOT, Gérard TAPONAT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT et Séverine HUYLEBROECK ;

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION POUR
L'EXTENSION DU
SERVICE DE CONSEIL
EN ÉNERGIE
PARTAGÉ**

Nomenclature ACTES :
8 Domaine de
compétence par
thème
8.8 Environnement

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

Affichage le :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

VU l'avis favorable de la commission concernée ;

Vu la délibération n°2021-075 en date du 14 décembre 2021 du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion du Parc naturel du Gâtinais français, portant sur la création d'un service en énergie partagé,

Dans le cadre de la Mesure 7 de sa Charte « Incitation à l'utilisation sobre des énergies ou développement des énergies renouvelables », le Parc s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'actions à l'échelle du territoire visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, le Parc a expérimenté la création d'un poste de conseiller en Énergie partagé pour permettre à une partie des communes du Parc de se doter de compétences techniques en énergies dans le but de favoriser une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.

Pour 2023, compte tenu du contexte énergétique, plusieurs intercommunalités s'interrogent sur la possibilité d'étendre ce service. De plus, l'ADEME renouvelle la possibilité de financer le service de conseil en énergie partagé jusqu'à 30 000 € par nouveau poste.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français autorisent le Parc à solliciter l'ADEME pour une demande de subvention afin d'étendre le service de conseil en énergie partagé et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

Le Président
Jean Jacques BOUSSAINGAULT